

RELEVÉ DE DÉCISIONS de la Commission des Formations et de la Vie Étudiante (CFVE) - N°18

Réunion du 29 avril 2024 à 11 h 30

Collège des Enseignants et Chercheurs

| Titulaires | Champs | Présent | Absent | Pouvoir |
|------------------------|----------|---------|--------|--------------|
| Mme Laurence BASSIERES | HCA | X | | |
| Mme Suzel BALEZ | STA-CIMA | X | | |
| M. Frédéric CHASTANIER | ATR-RA | | | L. Falzon |
| M. Philippe CHAVANES | TPCAU | X | | |
| M. Franck GAUBIN | STA-CIMA | X | | |
| Mme Laure JACQUIN | TPCAU | X | | |
| Mme Laurence FALZON | ATR-APV | X | | |
| Mme Manuela FRANZEN | TPCAU | | | P. Chavanes |
| M. Yann NUSSAUME | VT | X | | |
| M. Julien JOLY | TPCAU | | X | |
| Mme Élise MACAIRE | SHS | X | | |
| Mme Séverine ROUSSEL | TPCAU | | | L. Bassieres |

Collège des Étudiants

| Titulaires | Année | Présent | Absent | Pouvoir |
|-----------------------------|-------|---------|--------|----------|
| Mme Solène LE RAI | L3 | X | | |
| Mme Assia GOUMAR | L3 | X | | |
| Mme Maud BAUER PRESTON | L2 | X | | |
| M. Pierre DE NADAI | L2 | | | M. Bauer |
| Mme Sophia BOUMAHDI VALDERA | L2 | | X | |
| Mme Carla CORVO | M1 | | X | |

Collège des Personnels des filières administratives, techniques et scientifiques (A.T.S)

| Titulaires | | Présent | Absent | Pouvoir |
|-------------------|--|---------|--------|---------|
| M. Jacques BERGNA | | | X | |
| M. Barmak LAHIJI | | | X | |

Membres avec voix consultative

| Titulaires | | Présent | Absent |
|------------------------------|---|---------|--------|
| Mme Vincentella DE COMARMOND | Directrice par intérim | X | |
| M. Samuel BRUNA | Responsable du service de la scolarité | | X |
| M. Tahar ZOUZOU | Responsable du pôle juridique et de la coordination des instances | X | |
| Mme Barbara GUILLOT | Ingénieure pédagogique | X | |
| Mme Léa SATTLER | Enseignante STA-OMI, invitée permanente | X | |

La Commission des Formations et de la Vie Étudiante est constituée de 20 membres. Le Quorum de délibération doit être égal ou supérieur à 12 membres présents ou représentés.

Le Quorum est atteint avec 15 participants (11 présents et 4 représentés). La CFVE peut dûment délibérer.

Laurence Falzon a le pouvoir de Frédéric Chastanier jusqu'à 12 h puis, à partir de 12 h, c'est l'inverse.

La réunion est ouverte.

ORDRE DU JOUR :

- 1. Validation du relevé de décision** **Vote**
Compte-rendu de la CFVE du 19 mars 2024.
- 2. Actualité de la vie étudiante**
- 3. Matériel pédagogique, VAHM et voyages obligatoires** **Vote**
Laurence Falzon, Laure Jacquin, Frédéric Chastanier, Samuel Bruna.
Méthodologie d'attribution des fonds.
- 4. Calendrier de fin d'année, rattrapages, jurys...** **Vote**
- 5. Séminaires d'information** **Vote** et **point**
Laurence Bassieres et Élise Macaire
Désignation de Joachim Silvestre comme coordinateur des séminaires.
Fixation d'un plafonnement pour les séminaires à plus de 28 étudiants.
Informations sur les modalités d'inscription.
- 6. Coordination TPCAU** **Vote**
Philippe Chavanes.
Désignation de Laetitia Lesage en remplacement de Julien Joly à la coordination du TPCAU.
- 7. Parcoursup** **Point d'information**
- 8. Calendrier 2024-2025** **Point d'information**
- 9. Calendrier élections partielles** **Point d'information**
Remplacement de Barmak Lahidji et de sa suppléante Inès Da Silva.
- 10. Allègement du S9** **Point d'information**
Élise Macaire, Barbara Guillot.

Vote sur l'adoption du RD de la CFVE du 19 avril 2024 :

C : 0

A : 0

P : 15

1. Validation du relevé de décision

2. Actualité de la vie étudiante

Peu de choses sont remontées depuis la dernière fois.

Parrainage des étudiants en mobilité entrante

Avec le service international, un projet de parrainage pour les étudiants en mobilité entrante est en train de se monter. Barbara Guillot précise qu'elle travaille actuellement avec le service des relations internationales pour que ce parrainage soit valorisé dans le cadre des initiatives étudiantes.

Stratégie nationale de l'architecture

Le collège des élus étudiant s'est reformé et il y a eu des élections. Avec les élus CNESERAC, les étudiants poussent pour assister aux réunions de la SNA (stratégie nationale de l'architecture). Les étudiants ne sont pas encore associés mais aimeraient l'être. Même les étudiants élus aux CNESERAC ne sont pas au courant et ne participent pas aux discussions.

Pour l'instant, la SNA est semble-t-il travaillée au sein de la direction de l'architecture, en concertation avec le collège des directeurs des ENSA. Normalement, le calendrier de la SNA était plutôt serré mais nous n'avons pas plus d'informations à ce stade.

Archipiades

L'organisation des Archipiades est abordée. Cette année encore, de nombreux étudiants ont été absents. Il est nécessaire de faire remonter ce problème afin que l'organisme qui s'occupe de cela trouve une solution. Il s'agit d'un événement organisé à l'échelle nationale. Les organisateurs essaient de se caler au mieux mais cela tombe mal pour certaines écoles. L'information sur les difficultés rencontrées a été transmise par la LVS à la FNSEA. L'événement a toujours lieu fin avril début mai et les dates sont connues tardivement (en novembre).

Jours fériés

Il a été constaté qu'il y avait un gros problème pour les PFE avec le mercredi 1^{er} et le mercredi 8 mai lors desquels les cours n'ont pas lieu. Ce n'est pas seulement lié aux Archipiades. Il y a des étudiants absents aux cours intermédiaires entre les deux. La question est posée de positionner le PFE le mardi ou le jeudi autour du 8 mai car ça fait beaucoup d'absences en peu de temps.

Le rattrapage d'enseignements qui ont lieu au moment des ponts et jours fériés se règle entre enseignants et étudiants. Cela peut avoir lieu si les séances de rattrapage sont proposées et non

obligatoires et celles-ci doivent avoir lieu un jour ouvré, qu'elles ne viennent pas en superposition de cours déjà en place.

Vote pour que les Archipiades aient lieu l'année prochaine durant les vacances de la zone C :

C : 0

A : 3

P : 12

Vote pour rattraper les mercredis fériés pour les PFE (proposition et non obligation, sur des jours ouvrés, les enseignants s'arrangent avec les locaux)

C : 0

A : 0

P : 15

Dégradations et nuisances

Un courrier a été écrit à la LVE (La Villette étudiante) pour dire que des débordements ont eu lieu lors d'événements festifs à l'ENSAPLV : des nuisances sonores, il a fallu procéder à une remise en état de l'atrium, il y a eu des dégradations dans les salles de cours (notamment en 206 : placards tagués). Il y a eu des plaintes du voisinage et des agents mobilisés. Adrien Guesdon a sollicité Vincentella De Comarmond et le président du CA pour que la fête du 3 mai n'ait pas lieu afin que les étudiants prennent conscience que l'école n'a pas les moyens d'assumer tout ça. La LVE n'est pas responsable de la dégradation dans les salles. Ils se sont excusés pour les débordements. Ils comprennent et respectent la décision d'annuler la soirée du 3 mai mais sont revenus sur certaines remarques faites par le responsable de la logistique. Le mail concernant les dégradations va être envoyé à l'ensemble des étudiants. Ces débordements mettent l'accent sur le fait que les rondes n'ont probablement été faites dans les salles.

3. Matériel pédagogique, VAHM et voyages obligatoires

Vote

Laurence Falzon, Laure Jacquin, Frédéric Chastanier, Samuel Bruna

Un point a été fait avec Samuel. Le groupe a travaillé sur les sujets VAHM et matériel pédagogique.

Matériel pédagogique

Pour le matériel pédagogique, le groupe de travail s'est basé sur les demandes de l'année 2023/2024. Ils ont vu que bon nombre de demandes étaient faites pour la licence pour du matériel qui aurait pu être intégré dans un kit de rentrée. Le fond CVEC doit pouvoir permettre de financer

un kit de rentrée. Il y a beaucoup de demandes de carnets, encre, plumes (nécessaires au dessin). En faisant un calcul sur la base d'un kit de rentrée un peu cher (50 €) ça ferait une enveloppe de 15 000 € pour 300 étudiants. Il y a eu dans le cadre de la campagne matériel pédagogique 2023-2024 47 000 € de demande pour un disponible de 40 000 €. La proposition est de faire un ratio de financement par étudiant. Certaines demandes sont à 2 €, d'autres à 150 €.

Matériel pédagogique :

Vote pour soutenir la prise en charge d'un kit de rentrée pris sur le fond CVEC :

C : 0

A : 0

P : 15

Vote pour que chaque demande de matériel de pédagogique soit plafonnée à 3000 € :

C : 0

A : 0

P : 15

Vote : si ce plafonnement n'est pas suffisant, la CFVE appliquera une variable d'ajustement calculée au prorata du prix par étudiant :

C : 0

A : 0

P : 15

VAHM

Il est décidé de conserver les critères de plafonnement établis par Élise Macaire l'an dernier :

- Maximum 40 €/jour/étudiant pour les voyages à l'étranger
- Maximum 20 €/jour/étudiant pour les voyages en France (avec une exception pour certains PHM qui font notamment l'objet de convention et qui dépassaient largement les 20€, une augmentation à 25 € pour ne pas les pénaliser)
- Un plafonnement du budget global à 4000 euros / voyage (sauf pour la Vogalonga, plafonnement à 3000 euros)

Il s'agit de prendre en compte le nombre d'étudiants, la durée du voyage, le budget global.

Il y a aussi les notions de partenariats, de financements associés. L'idée est également d'essayer de mobiliser les enseignants à éviter les voyages qui nécessitent des déplacements par avion (logiques de l'école et dans le souci général).

La fiche produite l'an dernier est à compléter afin de pouvoir un peu mieux comparer les demandes. Il faut indiquer des données (coût par étudiant, coût des voyages pour les enseignants accompagnateurs, coût restant...) pour comparer les voyages et voir si certains coûtent beaucoup plus cher que d'autres. Aujourd'hui, il n'y a pas de manière de comparer le coût par étudiant. Ce tableau a été fait a posteriori des demandes pour pouvoir les analyser. Il faut trouver quelque chose de mécanique à compléter dans un tableau sur le plan financier.

Le nombre de votants est passé à 12. Le quorum est respecté.

VAHM :

Vote : proposition de l'année dernière (sans la parenthèse sur la Vogalonga) :

C : 0

A : 0

P : 12

Il est demandé de faire évoluer la note qui existe actuellement, et qui sera envoyée par Samuel Bruna aux enseignants pour lancer la campagne VAHM.

4. Calendrier de fin d'année, rattrapages, jurys...

Vote

Calendrier de fin d'année

Rattrapages

Jurys

Le jury de fin d'année est positionné actuellement le 15 juillet, ce qui contraint les enseignants à corriger le dimanche 14 juillet.

Vote : décaler le jury de fin d'année du 15 juillet au 18 juillet.

C : 0

A : 0

P : 12

5. Séminaires d'information

Vote et point

Désignation de Joachim Silvestre comme coordinateur des séminaires.

Laurence Bassieres assurait l'intérim jusque-là.

Vote pour la désignation de Joachim Silvestre comme coordinateur des séminaires.

C : 0

A : 1

P : 11

La CFVE souhaiterait un binôme et lance un appel à candidature pour trouver un binôme.

Fixation d'un plafonnement pour les séminaires à plus de 28 étudiants.

Pour les séminaires de plus de 28 étudiants, le plafond n'était jusque-là pas fixé. Les séminaires se sont mis d'accord pour un plafonnement à 30 étudiants.

Vote : pour les séminaires à plus de 28 étudiants, le plafond du nombre d'étudiants est fixé à 30 (aucun autre changement)

C : 0

A : 0

P : 12

Informations sur les modalités d'inscription.

Le calcul des effectifs se fait sur une moyenne S7-S9. Pour cette année, les inscriptions du séminaire se feront sur 15 jours du 27 mai au 9 juin.

Les étudiants peuvent contacter par mail les enseignants coordinateurs, qui s'engagent à répondre dans les 24 ou 48 h afin de faire en sorte de ne pas bloquer pas de place.

La plupart des séminaires ne demande aucun élément particulier pour s'y inscrire. Un ou deux séminaires demandent des éléments en plus, qui seront transmis par Samuel Bruna.

6. Coordination TPCAU

Proposition de remplacement à la coordination de Julien Joly par Laëtitia Lesage.

Vote :

C : 0

A : 0

P : 12

7. Parcoursup

Le nombre important de défection pour les binômes de jury des oraux Parcoursup prévus ce samedi 4 mai, parmi les enseignants T2 (MCF, professeurs et MCFA), est abordé. L'information est donnée depuis le mois de novembre. La surcharge va se reporter sur les enseignants présents. Se pose la question de ce que signifie une obligation de service. Ce sujet doit être porté au CPS.

8. Calendrier 2024-2025

Franck Gaubin a demandé un calendrier assez tôt car les écoles d'ingénieurs demandent un séminaire pour l'année 2024/2025. Un mail récapitulatif à ce sujet va être fait.

Un enseignant ou deux doivent travailler avec Samuel pour faire remonter les contraintes et les besoins des enseignants.

Par ailleurs, les enseignants demandent un calendrier pédagogique comportant les informations nécessaires aux enseignants (dates de rentrée pédagogique, des séminaires d'école, dates limites de rentrée des notes dans Taïga, pour l'examen initial comme pour les rattrapages, jurys de fin de semestre...).

9. Calendrier élections partielles

À la suite d'une vacance de siège au sein du collège des ATS de la commission des formations et de la vie étudiante, des élections partielles auront lieu du 27 mai 2024 à 9h00 au 28 mai 2024 à 16h30 au sein de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette.

Les membres actuels du collège des ATS de la CFVE sont les suivants :

1- Jacques BERGNA (titulaire) – Marc FAYOLLE DE MANS (suppléant)

2- Barmak LAHIJI (titulaire) – Inès DA SILVA (suppléant)

Un siège est à pourvoir au sein du collège des ATS suite aux départs de M. Barmak LAHIJI et de sa suppléante Mme Inès DA SILVA.

Le siège est à pourvoir jusqu'à la fin du mandat actuel, soit en 2026

Le planning des élections a été communiqué. Seuls les ATS voteront dans le cadre de cette élection partielle.

10. Allègement du S9

Point reporté à la prochaine séance.

La réunion est close à 14 h 37.

Prochaine CFVE le 29/05/2024 à 11 h 30.

Philippe Chavanes
Président de la CFVE